

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

*
Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMBLADE

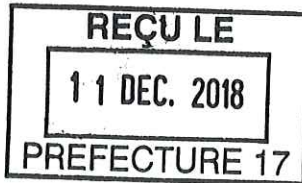
*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2018

AFFICHÉ LE 09 NOVEMBRE 2018

CS-181107-05



Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 12
- Absents : 02
- Pouvoirs : 00

CS-181107-05 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2019

L'an deux mil dix-huit, le sept novembre à neuf heures trente, le Comité syndical dûment convoqué le trente et un octobre deux mille dix-huit s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

- M. Jean-Pierre TALLIEU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. François PATSOURIS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Michel PRIOUZEAU (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Gilles SALLAFRANQUE (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Jacques LYS (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Dominique TONNAY (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Maurice Claude DESHAYES (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Mme Marie-Pierre QUENTIN (T) Conseil départemental
- Mme. Ghislaine GUILLEN (S)
Suppléante de M. Pascal FERCHAUD (T) Conseil départemental
- Mme. Fabienne AUCOUTURIER (T) Conseil départemental

En présence de :

- M. CHEVALIER Pierre-Yves Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

LES ABSENTS EXCUSES :

- M. Vincent BARRAUD (T) Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Mickaël VALLET (T) Communauté de Communes du Bassin de Marennes

° ° ° °

Secrétaire de séance : GUILLAUD Roger

° ° ° °



SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
COMITE SYNDICAL DU 07 NOVEMBRE 2018



CS-181107-05 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2019

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, portant obligation de débattre sur les orientations budgétaires au titre de la démocratie locale,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), notamment l'article 107 sur « l'amélioration de la transparence financière »,

Vu les articles L.5211-36 et L.2312-1 modifiés du Code général des collectivités locales,

Vu l'article L.5722-1 du Code général des collectivités locales,

Considérant que ce débat intervient dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif et donne lieu à une délibération du Comité syndical, prenant acte de la tenue du débat,

Considérant que ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante, d'une part de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue, d'autre part d'être informée de l'évolution de la situation financière du syndicat mixte et, enfin, de connaître les grandes orientations retenues qui présideront à l'élaboration du budget primitif,

LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

à l'unanimité, a pris acte de la présentation des orientations budgétaires présentées pour l'exercice 2019 (Cf . annexe 1 et 2)

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE

PLACE FAUCONNARD
17390 LA CREMBLADE

Jean-Pierre TALLIEU

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - 2019

Annexe 1 – Actions et aménagements prévus pour 2019

Pour La Tremblade

- Poursuite des missions de gestion des occupations, services portuaires, entretien des ouvrages, infrastructures et équipements portuaires ;
- Projets :
 - o Dragage de l'entrée du chenal ;
 - o Aménagement du bâtiment CA180 pour la SNSM ;
 - o Equipement des bornes de distribution d'eau et électricité d'un dispositif de paiement par carte rechargeable ;
 - o Réalisation d'un profil de berges (étude de sols) pour implantation des équipements ;
 - o Préparation des travaux d'extension du port (bassin à flots) : création de 20 places pour les navires situés à l'extrémité du chenal qui sera impacté en 2020 par les travaux ;
 - o Construction de nouveaux pontons dans le chenal selon les emplacements qui se libèrent, avec optimisation du stationnement ;
 - o Etude et réalisation de travaux d'aménagement pour faciliter le stationnement et la circulation dans le secteur de La Grève.
- Tarifs spécifiques :
 - o Terre-pleins entretenus pour tous par l'utilisateur (0.15€/m²)
 - o nouvelle grille pour les stationnements sur ouvrages publics (pontons flottants, pontons fixes) selon la longueur des navires ;

Pour Marennes

- Intégration en exploitation directe du port de Marennes (gestion des occupations, services portuaires, entretien des ouvrages, infrastructures et équipements portuaires) ;
- Intégration des budgets des 2 concessions (plaisance et ostréicole) ;
 - o Les 2 budgets sont excédentaires fin 2017 (+ 148 k€ en fonctionnement, + 300 k€ en investissement) ;
 - o 1 emprunt en cours pour le solde des travaux de l'aire de carénage (160 k€ en 2016) ;
- Poursuite des actions engagées :
 - o Aménagements fonctionnels à La Cayenne (260 k€), engagés fin 2018 ;
 - o Remplacement de la porte de l'écluse (450 k€ en prévision, études et maîtrise d'œuvre en 2019, travaux en hiver 2020) ;
- Projets :
 - o Remplacement du ponton B dans le bassin à flot (90 k€)
 - o Remplacement de passerelles flottantes de stationnement (études et travaux)
- Tarifs : adaptation des tarifs des chantiers nautiques ;

Projets communs :

- Haltes nautiques – phase 1 signalisation des entrées des chenaux portuaires (20 k€) et étude pour l'implantation et l'aménagement des haltes nautiques (15 k€) ;
- Ouvrages portuaires :
 - o Formation du maître de port adjoint à la gestion des ouvrages portuaires (5k€) ;
 - o Accompagnement dans l'état des lieux des ouvrages (30 k€) ;
- Dragage des ports et chenaux : étude de la situation et de dispositifs d'entretien récurrent à intégrer dans les aménagements ;
- Récupération et indemnisation de pontons et cabanes ;
- Tarifs portuaires :
 - o augmentation de 2% pour Marennes et La Tremblade ;
 - o Etude sur les tarifs (réglementation, état des lieux, critères, niveaux à atteindre,...) ;

**Investissement**

Dépenses d'équipement	540 800,00 €	91 000,00 €	Ressources d'ordre
<i>Equipements Informatique et mobiliers</i>	10 000,00 €		
<i>Autres opérations</i>	145 800,00 €		
<i>Travaux La Cayenne</i>	290 000,00 €		
<i>Etudes et MOE écluse MA</i>	45 000,00 €		
<i>Etudes aménagement et haltes nautiques</i>	50 000,00 €		
Remboursement capital	24 000,00 €	22 500,00 €	Subventions
<i>Emprunt en cours MA</i>	12 000,00 €	22 500,00 €	<i>aide CD17 travaux porte</i>
<i>Emprunt nouveau</i>	12 000,00 €		
Provisions	0,00 €	150 000,00 €	Emprunts
Dépenses d'ordre	0,00 €		
		301 300,00 €	Recettes exceptionnelles
		1 300,00 €	<i>excédents MA Plaisance</i>
		300 000,00 €	<i>excédents MA ostréicole</i>
totaux	564 800,00 €	564 800,00 €	

Total dépenses	1 205 800,00 €	Total recettes	1 205 800,00 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Annexe 2 – Synthèse des éléments financiers pour l'exercice 2019**Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Charges caractère général	176 000,00 €	413 000,00 €	Recettes exploitation
<i>charges exploitation LT</i>	45 000,00 €	210 000,00 €	<i>services et redevances LT</i>
<i>charges exploitation MA</i>	46 000,00 €	203 000,00 €	<i>services et redevances MA</i>
<i>dragage chenal LT</i>	25 000,00 €		
<i>Imprévus</i>	10 000,00 €		
<i>études (tarif, ouvrages)</i>	50 000,00 €	3 000,00 €	RODP
		3 000,00 €	<i>RODP autres ports</i>
Autres charges	160 000,00 €		
<i>convention travaux entretien LT</i>	25 000,00 €		
<i>convention travaux entretien MA</i>	25 000,00 €		
<i>indemnisation pontons & cabanes</i>	70 000,00 €	95 000,00 €	Autres recettes
<i>bâtiment SNSM</i>	20 000,00 €	95 000,00 €	<i>contribution CD17</i>
<i>signalétique portuaire</i>	20 000,00 €		
Personnel	210 000,00 €	130 000,00 €	Recettes exceptionnelles
<i>Directeur</i>	55 000,00 €	85 000,00 €	<i>excédents MA Plaisance</i>
<i>3 agents techniques</i>	95 000,00 €	45 000,00 €	<i>excédents MA ostréicole</i>
<i>2 agents administratifs</i>	60 000,00 €		
Intérêts emprunts	4 000,00 €		
<i>emprunt MA en cours</i>	2 000,00 €		
<i>emprunt nouveau</i>	2 000,00 €		
Dépenses ordre	91 000,00 €	0,00 €	Recettes d'ordre
<i>Dotation amortissements</i>	12 000,00 €	0,00 €	<i>rep. am subv. fin conc.</i>
<i>Dotation Inv Ecluse Marennes</i>	22 500,00 €		
<i>dotation autres travaux</i>	56 500,00 €		
totaux	641 000,00 €	641 000,00 €	